

ARRÊTÉ
Portant réglementation temporaire de la circulation
à l'occasion de travaux de dépose et pose d'un poteau téléphonique sur la D 35 – Route d'Ossau
à IGON

Le Maire de la Commune d'IGON,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Considérant la demande de Monsieur GROSJEAN Christophe, en date du 25 novembre 2024, et représentant la société ENSIO SUD située 650 avenue Marcel Paul à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), qui souhaite faire des travaux de dépose et pose d'un poteau téléphonique sur la D 35 -Route d'Ossau à partir du mardi 10 décembre 2024 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Du mardi 10 décembre 2024 au mardi 31 décembre 2024 inclus, de 8h00 à 18h00, la société ENSIO SUD est autorisée à procéder à des travaux de dépose et pose d'un poteau téléphonique sur la D35 -Route d'Ossau à IGON.

Article 2^{ème} : La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores et la vitesse sera limitée à 30 km/heure, du mardi 10 décembre 2024 au mardi 31 décembre 2024 inclus, de 8h00 à 18h00, sur la D35 -Route d'Ossau à IGON.

Article 3^{ème} : A l'approche du chantier ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

Article 4^{ème} : L'entreprise est chargée de laisser les voies de circulation dans leur état initial

Article 5^{ème} : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- M. GROSJEAN Christophe représentant la société ENSIO SUD à ORTHEZ.
- M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de NAY
- M. le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers du Pays de Nay
- Mme Stéphanie AYRAULT, Service des déchets à la Communauté des Communes du Pays de Nay.
- M. Philippe LAGUERRE-BASSE, Le Département Agence technique de Nay

Fait à IGON, le 25 novembre 2024

Marc LABAT
Maire d'IGON

